



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**Séance du 25 juin 2026**

Présidence : Mme Marielle Bartolucci

**Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal No 4/2026 du 4 mai 2026 relatif à la modification du règlement des sépultures et du cimetière, et du tarif y relatif, de la Commune de Villars-Sainte-Croix,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

**décide**

- d'adopter les modifications du règlement des sépultures et du cimetière de la Commune de Villars-Sainte-Croix tel que présentées,
- d'adopter les modifications du tarif du service des sépultures et du cimetière tel que présentées,
- de fixer l'entrée en vigueur de ces modifications du règlement dès l'approbation par la Cheffe du département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud.

Ainsi délibéré en séance du 25 juin 2026.

La Présidente

Marielle Bartolucci



La Secrétaire

Anita Cochard